



Maubert-Fontaine
08260

LES BREVES MAUBERIENNES

N° 24
Juin 2016

Site : maubert-fontaine.com
Courriel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr
Tél. : 03 24 35 20 26 Fax : 03 24 35 43 51

Accueil de Loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs se déroulera
du 7 au 29 juillet 2016

Les Inscriptions se feront le :

VENDREDI 17 JUIN 2016
de 17 h à 20 h à la salle du bas
du Mille Club à Maubert-Fontaine

Pièces à fournir :

- Carnet de santé
- Mode de paiement
- Notification de bons MAS, CAF, bons comité d'entreprise ...
- Carte d'identité
- Pour le séjour à Bairon, fournir un brevet de natation de 25 m et les bénéficiaires de la CAF doivent demander à leur caisse les bons accueils enfants avec hébergement.

Cérémonie Commémorative

Samedi 18 juin 2016

Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

10 h 20 Rassemblement place de la mairie
Défilé et cérémonie au monument aux morts
suivi d'un vin d'honneur à la salle du Mille Club.

38^{ème} Rallye Régional des Ardennes Les 18 et 19 juin 2016

Le départ du Rallye Automobile Régional des Ardennes aura lieu le samedi 18 juin 2016 à partir de 17 h 30 de la Place Ducale de Charleville-Mézières.

De 19 h 00 à 22 h 30 au départ de Maubert-Fontaine et sur les communes de Flaignes-Havys et Marby se déroulera la première épreuve spéciale.

A cette occasion, des mesures d'ordre et de sécurité provisoires et exceptionnelles seront mises en place.

La circulation sera interdite :

- rue du Jet d'eau
- rue des remparts
- rue de la brasserie
- Chemin de Ronde
- Chemin du Paquis
- Grande rue au niveau du n°41

La circulation sera mise en sens unique :

- Rue de devant la ville
- Grande rue
- Rue du Préfet
- Rue Chêtré

Ces restrictions à la circulation prendront effet le samedi 18 juin 2016 à partir de 17 h 30 jusqu'à 22 h 30 au plus tard.





Ardenn'Tour en juillet

Sous forme de 11 journées étapes, organisées à l'initiative du Service des Sports du Conseil Départemental des Ardennes pour faire découvrir de Nouvelles Activités Sportives Originales :

**l'Ardenn'Tour sera présent à Maubert-Fontaine
le Mercredi 20 juillet 2016.**

Ces animations sportives sont gratuites, destinées au public à partir de 7 ans. Elles sont encadrées par des éducateurs sportifs, titulaires d'un brevet d'état ou équivalent.

Rendez-vous Place Versailles de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Renseignements : Maison départementale des sports à Bazeilles tél : 03 24 36 61 37

Environnement

Et si on jardinait au naturel ?

Des petits gestes simples.

Les paillages et les plantes couvre-sol :

Les adventices ou plantes spontanées, couramment appelées mauvaises herbes, sont un des fléaux du jardinier. Pourtant des solutions simples existent pour empêcher leur levée :

DES PAILLAGES minéraux ou organiques à disposer au pied de vos plantations empêcheront les mauvaises graines de germer en limitant l'énergie lumineuse arrivant au sol.

(utilisez vos broyats de branches ou vos tontes de gazon, ainsi vous valorisez vos déchets verts sans dépenser un sou !)

DES PLANTES COUVRE-SOL qui comme les paillage, vont obstruer la levée de la végétation indésirable avec comme avantage supplémentaire d'apporter une touche décorative.

La rotation des cultures

La règle de base pour limiter l'installation des maladies et des ravageurs est d'éviter la culture de plantes de la même famille aux mêmes endroits deux années de suite. On utilise couramment ce système en agriculture. Eloignez le plus possible les plantes d'une même famille, afin de limiter le risque de propagation des maladies. Et ainsi de suite sur au moins 4 ans !

Télécharger gratuitement les fiches conseil sur le jardinage au naturel éditées par la FREDON Champagne-Ardenne.

La FREDON travaille en étroite collaboration avec la municipalité afin de réduire ses usages de pesticides. Afin d'accompagner aussi les jardiniers amateurs vers de meilleurs pratiques, des fiches thématiques sont disponibles gratuitement à la mairie ou sur le site www.fredonca.com.

Communiqué

**Horaires d'ouverture du
SECRETARIAT DE LA
MAIRIE**

pendant les congés annuels

du 01 juillet au 22 juillet 2016

Le secrétariat de la mairie sera ouvert :

Le matin :

lundi—mardi—mercredi—jeudi—vendredi :

De 10 h à 12 h

Les après-midi :

lundi et jeudi de 14 h à 16 h

mercredi de 16 h à 17 h

*Pendant cette période le secrétariat sera donc
FERME les mardis et vendredis après-midi*

*Ainsi que vendredi 15 et Lundi 18 juillet
toute la journée.*

Au mois d'août

OUVERT aux horaires habituels

Horaires d'ouverture de

La BIBLIOTHEQUE

Pendant les congés annuels

du 01 juillet au 22 juillet 2016

La bibliothèque sera ouverte

uniquement : le mardi de 18 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 12 h

Au mois d'août

La bibliothèque **est ouverte** aux horaires
habituels du mardi au jeudi

Mais sera **FERMEE** les samedis
6 - 13 et 20 août

Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants s'effectuera le **Lundi 20 juin 2016**. (ne sont pas admis tout objet qui par son poids ou sa dimension ne peut être chargé par deux personnes dans le camion).

Sortir vos objets la veille au soir
du ramassage.

Naissances :

Le 30 mars 2016 Paula BRESSY

Le 30 mars 2016 Théo BRESSY

Le 13 avril 2016 Samuel MANGENEY

Le 08 mai 2016 Owen DESMET

Le 09 mai 2016 Kellya PETITJEAN

État Civil

RAPPEL

"Devoirs de citoyens"

Afin de garantir la salubrité et la sécurité du voisinage, du public et la propreté du village, il incombe à chaque citoyen de respecter les lois et règles de l'environnement.

- On trouve encore trop souvent des déjections canines sur les trottoirs ; "lors de la promenade de votre ami à quatre pattes" : munissez-vous d'un sac plastique, (des sacs sont disponibles gratuitement à la mairie.)
- On trouve trop de dépôts sauvages ; le fait d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit est passible d'une amende.
- Certains élagages de haies en bordure de la voie publique ne sont pas encore réalisés. L'empiétement d'arbres ou de quelconque plantation crée un danger pour la sécurité routière et ne garantit pas la sûreté et la commodité du passage.
- Chaque propriétaire a obligation d'entretenir son terrain à l'intérieur d'une zone d'habitation afin d'empêcher la prolifération des mauvaises herbes en particulier les chardons.

LES CONSEILS HABITAT 2016

Tous les 15 jours, des professionnels vous renseignent gratuitement pour votre projet de travaux



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional des Ardennes

Conseils-habitat du Parc

Programme des permanences

Comment restaurer sa maison, sans dénaturer sa valeur patrimoniale ?
Comment isoler efficacement son logement pour minimiser les consommations d'énergie ? Quels végétaux planter et quelles couleurs utiliser pour intégrer sa construction au paysage ?

Pour vous aider à investir au mieux, le Parc Naturel Régional (PNR) des Ardennes développe un système d'aides techniques aux travaux de construction : les conseils-habitat. Des permanences avec un architecte et un conseiller-énergie sont proposées gratuitement aux porteurs de projets : particuliers, collectivités et professionnels du tourisme.

Les conseils-habitat proposés par le PNR se veulent objectifs, désintéressés et sensibles aux aspects patrimoniaux et environnementaux des constructions.

Les conseils-habitat se déroulent les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois de 14h30 à 17h30 :

- > Mars : mercredis 9 et 23
- > Avril : mercredis 13 et 27
- > Mai : mercredis 11 et 25
- > Juin : mercredis 8 et 22
- > Juillet : mercredis 13 et 27
- > Août : mercredis 10 et 24
- > Septembre : mercredis 14 et 28
- > Octobre : mercredis 12 et 26
- > Novembre : mercredis 9 et 23

Pour un même jour, et en fonction de vos disponibilités, les permanences se tiendront en un même lieu parmi les communes suivantes :

- Auvillers-les-Forges,
- Liart,
- Monthermé,
- Rimogne,
- Vieux-Molhain.

Les permanences sont uniquement sur réservation auprès du PNR au 03 24 42 90 57.

Afin de comprendre les enjeux du projet dans son contexte, des photos, des plans ou des croquis du projet vous seront demandés lors de votre venue.



Conception : Parc Naturel Régional des Ardennes - Impression : Lorraine Graphie Impression

Calendrier des activités et des manifestations juin—juillet 2016

11 juin 2016	Concert gratuit "Les p'tits signes musicaux" À 18 h 30 à la salle polyvalente	Com/Com Ardennes Thiérache
18 juin 2016	Kermesse des Écoles À la salle polyvalente	Ass. des Parents d'élèves
18 juin 2016	Cérémonie "Appel du Général De Gaulle" Rassemblement place de la mairie à 10 h 20	Cérémonie avec l'UNC vin d'honneur salle du Mille Club
18 juin 2016	38ème Rallye Régional des Ardennes Départ de la 1ère épreuve spéciale	Association sportive automobile des Ardennes
26 juin 2016	Fête de la Gym	Foyer Maubérien
13 juillet 2016	Repas et Feu d'artifice	Maubert-Festivités
14 juillet 2016	Fête Nationale Rassemblement place de la mairie à 10 h 30	Cérémonie au monument Vin d'honneur salle polyvalente
16 au 18 juillet 2016	Fête Patronale	Maubert-Festivités
23 juillet 2016	Fête du Centre Aéré À la salle polyvalente	Familles Rurales de Maubert-Fontaine